

*Rapport de Vincent CARPENTIER*

La réalisation d'un lotissement sur la commune de Sarry, située à 1 km au sud-est de Châlons-en-Champagne, a motivé la prescription d'un diagnostic conduit en 2009 par Sandrine Fournand, Inrap, qui a mis au jour une nécropole à inhumations datée de l'Antiquité tardive jusque dans le courant du Moyen Âge. Cet ensemble funéraire couvrait les quatre parcelles concernées par le projet d'aménagement, soit une surface totale de 2 674 m<sup>2</sup>. Trois de ces parcelles ont été loties et seule la quatrième a fait l'objet d'une prescription de fouille, confiée en 2010 à Archéosphère, sur une surface de 640 m<sup>2</sup>, soit approximativement le quart de l'aire couverte par l'aménagement.

L'environnement archéologique de cette commune est documenté depuis la Protohistoire à travers plusieurs occupations répertoriées au nord et à l'est du bourg. L'agglomération remonte à l'Antiquité, comme l'attestent les nombreux vestiges gallo-romains mis au jour dans l'emprise du village actuel, à l'issue de diagnostics successifs ou de la fouille menée par Raphaël Durost, Inrap, en 2003. L'occupation se poursuit à l'époque mérovingienne, à laquelle appartient une nécropole située à la sortie est du village, qui préfigure de toute évidence le cimetière médiéval encore utilisé de nos jours. Un château seigneurial, dont subsistent deux pavillons aujourd'hui intégrés à une ferme, est mentionné par les sources écrites, à Sarry, à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Cette seigneurie relevait, avec l'église paroissiale, ainsi qu'un prieuré fondé dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, et peut-être une maladrerie plus tardive, de la cathédrale de Châlons. Le cimetière de Sarry se situe vraisemblablement dans l'emprise des possessions foncières de l'évêché ou de ses dépendances directes.

Le rapport de Mary Maury présente, en 359 pages, les résultats de la fouille conduite en 2010, en plein cœur de cet espace régi au Moyen Âge par l'évêché de Châlons. Les vestiges mis au jour recouvrent l'ensemble de la parcelle et affichent une densité importante, associant, au sein de plusieurs phases difficiles à distinguer, des trous de poteau, des fosses, au moins un fond de cabane, des fossés linéaires dont les tracés se sont superposés, une épaisse couche d'occupation formée dans la moitié nord du site, des tranchées de fondation appartenant à un ensemble bâti dont les limites excèdent celles du décapage, des inhumations réparties le long de la berme nord. Ces diverses structures ont été mises au jour au cours de deux étapes de décapage, la première, focalisée sur la moitié sud de la fenêtre de fouille, au-delà des sépultures révélées par le diagnostic, et menée avec une pelle mécanique de 17 tonnes, consistant à atteindre « rapidement » le substrat (p. 60) ; la seconde, focalisée sur la moitié nord de la fouille, au niveau des sépultures, menée avec une mini-pelle de 5 tonnes, consistant à décaper plus finement les tranchées de fondation et les vestiges funéraires. Le plan de masse (figure 11, p. 62) présente le relevé compilé de l'ensemble des vestiges mis au jour. Notons d'emblée qu'il aurait été bien utile d'y faire figurer des cotes d'altitude, afin de mieux comprendre la géométrie du gisement, ainsi que les niveaux d'arrêt du décapage pour chacune des zones représentées.

Suit, aux pages 65 *sq.*, la description des structures archéologiques. Cette énumération, dans l'ensemble peu claire, aurait beaucoup gagné à être précédée d'une présentation précise du contexte stratigraphique général et d'une proposition de phasage. Or, il faut attendre la synthèse conclusive du rapport pour accéder à ces informations indispensables à la compréhension du gisement, accompagnées d'une matrice de Harris (p. 254 *sq.*).

D'autre part, les structures ont été divisées en « structures identifiées » et « non identifiées », nonobstant leur nature avérée ou supposée, ce qui rend particulièrement difficile la compréhension du descriptif. Celle-ci est d'autant plus malaisée que certaines structures considérées comme « identifiées », relèvent de catégories relativement curieuses, comme ce « caisson d'extraction » (st. 140, p. 94), fosse au plan carré qui nous évoque peut-être plus simplement une fosse de plantation, ou encore ces « fossés de récupération » (p. 95), dont l'interprétation n'est pas claire. En revanche, les très nombreuses structures demeurées « non identifiées » (p. 98, fig. 82) paraissent toutes correspondre à de simples fosses et l'on s'explique

mal cette hésitation au regard des identifications qui précèdent. Par ailleurs, le fait que toutes ces structures « non identifiées » se concentrent dans la moitié nord de la fouille, où la couche d'occupation est la plus épaisse, découlerait-il d'un premier décapage trop rapide ? D'une façon plus générale, on note de fréquentes lacunes dans l'exploitation d'une documentation de fouille globalement assez lacunaire.

Le phasage, qui intervient en partie conclusive, repose sur l'élaboration d'un diagramme stratigraphique qui, dans l'ensemble, paraît digne de confiance. Les données de chronologie relative interviennent au niveau :

- de la couche d'occupation 1028 qui occupe la moitié nord du site, dans laquelle ont été exclusivement recueillis des mobiliers du IV<sup>e</sup> siècle (p. 108-109) ;
- des fossés qui traversent le site de part en part, en se superposant les uns aux autres, et dont la chronologie relative et absolue reflète (malgré un phénomène classique de résidualité du matériel datant, issu du recreusement systématique de comblements antérieurs) deux grandes étapes dans l'occupation, la première couvrant le IV<sup>e</sup> siècle – haut Moyen Âge (fossés 157, 158 et 112) et la seconde le haut Moyen Âge – début XII<sup>e</sup> siècle (fossé 155) ;
- des tranchées de fondation, postérieures au haut Moyen Âge et associées à des éléments remontant aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles et, dans un cas, aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ;
- des sépultures, datées de la fin du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle par recours à des datations radiocarbone (p. 247 sq.).

La chronologie relative de toutes ces structures offre d'intéressants cas de *terminus postquem*, qui permettent de restituer le phasage général des occupations. Ainsi, dans la moitié nord de la fouille, les nombreuses structures « non identifiées » ont toutes été implantées au travers de la couche d'occupation du IV<sup>e</sup> siècle. Ces aménagements ont livré du mobilier en mélange de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. Elles forment un ensemble cohérent évoquant un habitat dont l'extension se poursuit au-delà de la fouille, au nord. Les auteurs n'ont pas précisé davantage la chronologie de ces vestiges. Le mobilier du IV<sup>e</sup> siècle recueilli dans la couche d'occupation qui sous-tend les installations peut tout autant correspondre à des rejets détritiques soit immédiatement antérieurs, soit contemporains des premiers stades de cette occupation. Pourtant, l'étude de la céramique, aux pages 192 sq., apporte d'intéressants compléments, malheureusement non exploités dans la synthèse. Il semble bien en effet que deux horizons au moins puissent être distingués à partir de la céramique associée à ces vestiges, le premier couvrant les IV<sup>e</sup>-début V<sup>e</sup> siècles et pouvant, soit se prolonger jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, soit se distinguer d'un éventuel deuxième horizon associé à ce même siècle, le second (ou le troisième) couvrant, quant à lui, les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles. On s'interroge d'emblée, dans ce schéma, sur l'absence du VII<sup>e</sup> siècle, qui suggère un glissement temporaire de l'occupation, phénomène classique pour cette période que les auteurs n'ont, manifestement, pas relevé. Il semble, en définitive, que la chronologie très simplifiée des aménagements de la phase 1 masque une évolution plus complexe, qui n'a pas été appréhendée. De plus, quelques dates radiocarbone supplémentaires auraient pu compléter utilement les données céramologiques.

Les vestiges ultérieurs témoignent d'un remaniement important de l'espace après le X<sup>e</sup> siècle, lié à la vocation funéraire du site qui se traduit par la mise en place des inhumations dans la moitié nord du décapage et par la formation de tranchées de fondation dont le plan se rapporte à un vaste ensemble dont les limites excèdent celles de l'emprise fouillée. Une étude dite « de bâti » présente, aux pages 154 sq., les caractéristiques de ces tranchées, fortement arasées, et dont les élévations ne peuvent être restituées. L'ensemble pourrait éventuellement correspondre aux fondations d'un grand édifice ou, peut-être plus vraisemblablement, à un réseau de murs, incluant quelques parties bâties. On note, au milieu de la tranchée ouest, la présence d'un petit arc de cercle évoquant une terminaison en abside, dont les auteurs soulignent avec raison qu'elle ne peut à elle seule, être considérée comme révélatrice d'un édifice religieux. De plus, cet ensemble comporte également des aménagements dont la vocation est plutôt domestique, comme un foyer et une grande fosse déritique (fosse 102), dans laquelle ont été recueillis des restes de faune alimentaire. Il s'agit d'ailleurs du seul élément intéressant à retenir de l'étude archéozoologique, quelque peu superflue, qui figure aux pages 165 sq., sachant que la grande majorité des restes fauniques est en position secondaire. Le remplissage des tranchées comme celui de cette fosse ont

livré du mobilier de la fin du XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> siècle. Les tranchées recoupent par ailleurs le tracé du fossé 155 dont la datation court jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle, tandis que la fosse 102, de même datation que le fossé, recoupe une couche de démolition associée à l'une d'entre elles. Il convient donc, effectivement, d'envisager une période de fréquentation relativement brève pour ces structures bâties qui, en tout état de cause, semblent n'avoir été utilisées que dans un laps de temps assez bref.

L'interprétation des vestiges médiévaux s'oriente, à juste titre, vers l'histoire du cimetière paroissial, sans que les limites exiguës imparties à la fouille permettent d'aller trop loin dans les conjectures. L'espace a été redélimité entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle, avec la mise en place d'un réseau de murets associés à une ou des constructions à caractère domestique qui ont côtoyé, selon un usage bien connu à cette époque, les inhumations. Les dates radiocarbone pratiquées sur deux sépultures permettent de situer les plus anciennes vers la fin du X<sup>e</sup> ou le XI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire avant la formation des limites bâties. Deux groupes chronologiques ont été proposés par les auteurs du rapport, le plus ancien inscrit dans l'angle nord de la fouille, sans que les données anthropologiques, par trop restreintes, ne viennent définitivement confirmer cette supposition ; et le second, plus récent, se développant vers l'ouest, avec une dominante de fosses à creusement anthropomorphe avec logette céphalique. Au cours du second Moyen Âge, ces tombes sont implantées par-dessus et au-delà des limites de la fin du XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> siècle, vers l'ouest de la fouille (SP 125, 126, fig. 191, p. 260).

L'étude anthropologique des sépultures (pages 111 *sq.*) présente un échantillon de population globalement en assez mauvais état sanitaire et physiologique, avec divers témoins de stress et d'usure physique que les auteurs mettent en rapport avec une condition sociale modeste et la pénibilité des travaux agricoles.

Avis du rapporteur :

De toute évidence, cette opération a causé diverses difficultés, tant sur le terrain qu'au cours de la phase d'exploitation, celles-ci découlant assez logiquement de celles-là. Le double décapage, procédé très intéressant du point de vue des opportunités qu'il autorise, mais d'une mise en œuvre complexe, en particulier sur ce type de gisement, stratifié, marqué par une forte densité de structures relevant de phases et de fonctionnalités distinctes, et inscrit dans une emprise très étroite, ont manifestement donné du fil à retordre aux intervenants. Une série de critiques s'impose, tant sur le fond que sur la forme.

Des lacunes apparaissent dans l'analyse des structures, liées aussi bien à un manque de culture archéologique qu'à une présentation désordonnée des arguments. L'interprétation aurait beaucoup gagné à être conduite sous la forme d'une première partie dédiée à la stratigraphie et à la chronologie générales du gisement, suivie, et non précédée, du détail des structures rattachées aux différentes phases, afin d'aboutir logiquement à la synthèse.

Les différentes études réunies dans le rapport souffrent d'un déséquilibre de fond entre certains chapitres surévalués (archéozoologie, étude « du bâti ») et d'autres au contraire plus intéressants, mais peu ou mal relayés dans l'analyse, comme les intéressantes hypothèses de chronologie fine déduites de la céramique. L'étude archéo-anthropologique a également été conduite avec efficacité et relativement poussée, dans l'optique d'alimenter de plus larges corpus, même s'il existe toutefois un risque de biais à ne travailler que sur des échantillons de ce genre.

De plus, se manifestent des lacunes documentaires que l'on tendrait à imputer à la conduite de la fouille elle-même : on s'étonne, ainsi, que davantage de monnaies n'aient pas été retrouvées dans les niveaux de sol du IV<sup>e</sup> siècle, qui en révèlent pourtant un nombre généralement élevé. Peut-être cela découle-t-il du décapage trop rapide des « terres sombres » formant la couche d'occupation 1028. On s'interroge, d'autre part, sur la proportion des structures fouillées dans cet espace domestique, qui paraît avoir été quelque peu négligé au profit des structures funéraires. Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'opérer le lien entre certaines lacunes et l'analyse trop partielle des vestiges domestiques « indéterminés », attribués d'un seul tenant aux IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle, alors même qu'existent des éléments de phasage produits par l'étude céramique notamment. Il est globalement regrettable que le potentiel informatif de cette occupation stratifiée s'avère en définitive sous-exploité. Il existe pourtant un riche dossier réuni dans les rapports de diagnostics antérieurs, permettant de cerner la nature, la chronologie et l'extension spatiale de ces vestiges, données

contextuelles indissociables de l'étude des vestiges funéraires. Or, ce rapport ne livre qu'une analyse assez partielle de cette documentation dense, qui concerne tout de même l'histoire du village de Sarry, paroisse satellite de Châlons, depuis l'Antiquité tardive jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Ce rapport de fouille paraît recevable mais lacunaire, de telle sorte que la publication ou l'exploitation, quelle qu'en soit la forme (monographie « villageoise » ?), demandera dans l'avenir un réexamen serré de la documentation brute.

Après discussion générale, la Commission adopte l'avis suivant :

Avis de la Commission :

La Commission reçoit avec réserve le rapport final d'opération de la fouille préventive réalisée sur le site « le Pont Pillard », à Sarry (Marne) sous la responsabilité de Mary Maury. Elle en propose toutefois la validation au préfet de région. Elle déplore des lacunes qui apparaissent tant dans la conduite de la fouille que dans la partie interprétative. La publication souhaitable de cette fouille sera obligatoirement précédée d'un réexamen de la documentation brute.